



Programmes du lycée : « Il n'est pas question de tout réécrire »

Souâd Ayada, présidente du Conseil supérieur des programmes, fait travailler près de 400 experts pour mener la réforme du lycée.

PROPOS RECUEILLIS PAR
 JOFFRE YVOVOS

UNE COURSE contre la montre. Voilà à quoi ressemble le nouveau chantier du Conseil supérieur des programmes (CSP). Après avoir remanié le contenu des enseignements du CP à la 3^e, il s'attaque à une tâche bien plus compliquée : la réforme du lycée (lire aussi ci-dessous).

Nommée il y a un an à la tête du CSP après le départ fracassant du géographe Michel Lussault, la philosophe Souâd Ayada « n'a en ce moment pas une seconde à elle. Elle est en réunion du matin au soir », confie son entourage. Elle a tout de même trouvé le temps de ré-

pondre à nos questions, « à condition qu'elles ne soient pas politiques ».

Une première version des nouveaux programmes va être dévoilée. Quelles sont les options présentées, et dans quelle mesure les enseignants et les familles auront-ils leur mot à dire ?

SOUÂD AYADA. Les projets de programme concernent tous les enseignements de 2^{de} et de 1^{re} des voies générale et technologique. Plus de 80 textes – une quarantaine pour la 2^{de} et une quarantaine pour la 1^{re} – seront discutés par les membres du CSP et soumis à leur vote. En amont, le Conseil a commencé à recevoir les organisations syndicales et les disciplinaires. Cette consultation se déroule jusqu'au 10 octobre. C'est l'occasion d'échanges qui permettront d'ajuster et d'améliorer ces projets. Une fois votés, ils seront transmis au ministre et publiés en ligne sur le site du ministère en novembre. Le même mois, la DGESCO (Direction générale de l'enseignement scolaire) mènera ses propres concertations avec les syndicats. En parallèle,



« LE FIGARO » / SÉBASTIEN SORIANO

Souâd Ayada l'assure, les travaux du Conseil supérieur des programmes se font en concertation avec les représentants des enseignants.

elle conduira une consultation en ligne des enseignants. **Les nouveaux programmes de 2^{de} et de 1^{re} vont être publiés début 2019. N'est-ce pas court pour une mise en œuvre à la rentrée prochaine ?** Une quarantaine de groupes d'experts, soit environ 400 personnes (professeurs de lycée, inspecteurs, universitaires), ont été missionnés. Ce travail a dé-

“ N'OUBLIONS PAS LES CHIFFRES QUI ONT JUSTIFIÉ LA RÉFORME DU BACCALURÉAT ET DU LYCÉE : PLUS DE 60 % DES ÉTUDIANTS ÉCHOUENT EN PREMIÈRE ANNÉE À L'UNIVERSITÉ ”



buté en février mais la réflexion est antérieure. Un consensus se dessine depuis quelques années sur les limites de l'organisation en séries de la voie générale, sur la nécessité de les rééquilibrer pour que la filière scientifique n'écrase pas les autres.

Il n'empêche que les délais, notamment pour préparer l'orientation des élèves en 2^{de} cette année, sont serrés et que les enseignants auront peu de temps pour s'approprier les nouveaux textes...

La question de l'orientation que vous soulignez à juste titre est aussi au cœur de la réflexion. Les leçons tirées des réformes passées du lycée ont nourri et facilité le travail. Le calendrier, dont vous présentez le caractère contraint, a été accepté sans réserve et je me réjouis de l'enthousiasme intellectuel qui anime les discussions au sein des groupes d'experts, de leur engagement sans faille.

En quoi péchaient les anciens programmes ?

Les programmes actuels datent de 2010. Ils comportent de très bonnes choses et il n'est pas

question de tout réécrire. Toutefois, il convient de les enrichir et les renforcer pour que les élèves bénéficient d'une solide formation qui leur permette non seulement d'accéder à l'enseignement supérieur mais aussi d'y réussir. N'oublions pas les chiffres qui ont justifié la réforme du baccalauréat et du lycée : plus de 60 % des étudiants échouent en première année à l'université, 27 % seulement obtiennent la licence en trois ans. Sans renoncer à être un lieu de formation générale, le lycée doit être un tremplin vers une formation supérieure réussie.

Une fois ce travail accompli, quelles seront les prochaines missions du CSP ?

Les experts poursuivront leurs travaux pour les classes de terminales. En parallèle, le CSP va engager la réflexion sur la réforme de la voie professionnelle. Le CSP vient d'être saisi sur cette question par le ministre, le 12 septembre précisément. Il remettra ses travaux à Jean-Michel Blanquer en mars. L'objectif est d'élaborer de nouveaux programmes pour les enseignements généraux.